Projet éducatif
du Comité de la Vienne de Volley–ball
Accueil de Loisirs

Présentation

1 Projet éducatif

Le Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball gère un accueil de loisirs (sans hébergement), acceptant les enfants âgés de 6 ans à 14 ans. (jusqu'à 18 ans pour les activités « stages volley »)

Les enfants sont accueillis à la salle des sports du Gravion de Saint Benoit, accueil multisports, au 56 route de Poitiers pendant les vacances de février, avril, juillet, août et octobre mais aussi, en fonction de certaines périodes, dans d'autres gymnases du département avec une spécialité volley – ball ou multisports ouvert à tous.

Le projet éducatif a pour but de définir le cadre général des orientations applicables dans le centre et dans lequel le projet pédagogique, établi par le directeur s'inscrit. Il constitue une base d'accord sur laquelle s'engagent les directeurs et l'ensemble des équipes d'animation et leur rappelle qu'ils agissent au nom du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball, dont ils sont les garants des orientations éducatives.

Dans le but de tout mettre en œuvre pour offrir à nos enfants des moments privilégiés, avec une vigilance de tous les instants en matière d'hygiène et de sécurité, notre projet éducatif s'appuie sur plusieurs principes fondamentaux : accessibilité au plus grand nombre, respect et tolérance, mise en œuvre des activités en tenant compte des envies des enfants, autonomie, apprentissage de la vie en collectivité, respect du rythme de l'enfant.

2/ Objectifs à atteindre

A Accessibilité au plus grand nombre, à travers une politique tarifaire attractive

B Respecter le rythme de vie des enfants, sans oublier qu'ils sont là pour s'amuser et se détendre

C Apprentissage de la vie en collectivité, socialiser l'enfant, à travers le respect de règles communautaires et la vie en collectivité, effectuer des tâches de la vie quotidienne (rangement, nettoyage, etc.), permettre l'échange avec un public dit « différents ».

D Permettre à l'enfant de s'épanouir par le biais des activités sportives

E Développer les qualités physiques de l'enfant

F Garantir la sécurité physique et morale des enfants

G Encourager l'enfant à plus d'autonomie

3/ Les Locaux

L'accueil de loisirs est basé à l'adresse suivante :

Accueil de Loisirs de Saint Benoit : 56 route de Poitiers – 86280 Saint Benoit

Descriptif intérieur du centre de loisirs :

- salle polyvalente type C et bloc sanitaire au rez-de-chaussée.
- A l'étage salle coin calme et jeux.

- A l'entrée du gymnase local de l'accueil de loisirs pour le stockage du matériel.

Environnement extérieur de l'accueil de Loisirs :
- derrière la salle polyvalente 2 terrains de tennis
- la cour de l'école Irma Jouenne
- à 2 minutes à pied parc du Gravion, à 5 minutes à pied parc Saint Nicolas et stade du Prieuré et à 10 minutes à pied parc de Strunga.

L'accueil délocalisé « activité volley – ball » et/ou « multisports » n'a pas de lieu fixe. Il est situé dans un gymnase répondant aux règles de sécurité adéquates et est déclaré aux services de l'Etat en charge des ACM. Cet accueil peut être mise à disposition à la demande du Comité ou d'une municipalité.

4/ L'équipe

Elle se compose de directeurs BAFD et/ou DEJEPS, d'animateurs BAFA, d'animateurs équivalences BAFA, de BAFA stagiaire, d'animateur non diplômé.

Les directeurs

Lien indispensable avec les membres élus du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball, avec qui les échanges permettent de répondre aux attentes des enfants et de leurs parents, les directeurs sont les garants du bon fonctionnement et du respect de chacun des membres de l'équipe d'encadrement.

Les directeurs sont les conseillers, les personnes ressources sur qui les animateurs peuvent compter. Les directeurs doivent accompagner, soutenir et former l'équipe d'encadrement. L'objectif pour ce groupe d'adultes, de faire vivre aux enfants des moments forts à travers des activités sportives dans un climat harmonieux.

Pour assurer une sécurité maximale, le quota animateur / enfant est généralement supérieur aux exigences nécessaires.
Les directeurs élaborent le projet pédagogique qui est validé par le bureau du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball. Les directeurs composent l'équipe d'animation.
Les deux directeurs exercent la fonction d'assistant sanitaire.
Les deux directeurs interviennent régulièrement en tant qu'animateurs.

Les animateurs

Les animateurs sont titulaires du BAFA, ils peuvent avoir une équivalence BAFA, BAFA stagiaire et bénévoles.
Les animateurs recrutés ont des compétences ou des appétences spécifiques au milieu sportif.
Les animateurs tiennent compte du projet éducatif et du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs de Saint Benoit pour mettre en place le projet d'animation.
Les animateurs assurent le bien être et la sécurité de tous, interdisent les comportements violents et l'intolérance sous toutes ces formes.

L'administratif :

Toute la partie administrative est assurée par les salariés du Comité, permanence téléphonique, gestion des inscriptions, attestations, etc. Le siège social du Comité est domicilié au : 58 bis route de Poitiers – 86280 Saint Benoit.

5 L'enfant

Accueil et vie quotidienne

Accueil et activités libres : 8h à 10h *(8h45 – 10h pour l'activité Volley)*
Il a lieu dans la salle polyvalente de Saint Benoit et au gymnase choisit (activité annexe).
Ce n'est pas un lieu d'attente, l'enfant est autonome et il choisit ses activités avec l'accompagnement bienveillant des animateurs.
Pas de transport mis en place par la mairie et l'accueil de loisirs.

Lancement de la journée : 10h, présentation aux enfants de la journée.

Activités du matin : 10h10, les enfants sont répartis pour que les activités soient adaptées à leur âge et leur rythme.

Transition : 12h00, rangement du matériel, bloc sanitaire pour se laver les mains.

Repas : 12h10, 12h45 repas dans la salle d'activité. Les repas sont pris sur des tables et des chaises sont mises à disposition. Les enfants peuvent emporter des repas chauds (les animateurs assurent le fonctionnement des micros-ondes).
Le repas est également pour l'équipe d'animation le moment d'un bilan de la matinée.

Temps calme : 12h20 – 12h45, période calme sans activités sportives.

Activités 12h45 – 14h *(13h30 pour l'activité Volley)* : Activités sportives libres et temps calme pour ceux qui le souhaitent.

Activités de l'après midi : 14h00 – 16h45, *(13h30 – 16h00 pour l'activité Volley)*

Goûter :
16h50 au local aménagé de la salle polyvalente, dans la salle d'activité ou en extérieur (si le temps le permet)
16h15 pour l'activité Volley dans le gymnase utilisé

Accueil du soir et activités libres : 17h00 – 18h *(16h30 – 17h30 pour l'activité Volley)*

L'équipe d'animation se réunit tous les jours de 9h30 à 9h45 et de 13h à 13h45 pour faire un bilan de la journée, organiser les activités de la matinée et de l'après-midi.

Les activités :

Quelle que soit l'activité, il faut avoir à l'esprit que les enfants sont avant tout en vacances. L'accueil de loisirs doit être un lieu privilégié où le jeu et la découverte tiennent une place prépondérante. Toutes les activités sont proposées et non imposées aux enfants. L'équipe s'emploie à stimuler l'envie des enfants pour qu'ils participent, s'initient où découvrent.

A Les activités sportives : football, Volley, Rugby, Basket, Hockey, Tennis, Tennis de Table, Badminton, etc. Ces activités favorisent le développement d'acquisitions motrices, repère dans l'espace, l'appréciation de trajectoire, prise de conscience du corps et synchronisation des mouvements, apprentissage des règles, respect et tolérance.
B les activités ludiques : elles regroupent tous les jeux intérieurs et extérieurs, Poule Renard Vipère, Fosse de l'ours, Douanier Contrebandier, 1 2 3 soleil, jeux de piste, etc., ces activités favorisent l'esprit collectif, apprentissage et respect des règles, l'éveil de l'enfant par le biais du divertissement…

Pour le bureau du Comité de la Vienne de Volley – Ball

M. GOUVERNEUR Jean Luc
Président du Comité Départemental

Mme BATKOWSKI Delphine
Secrétaire Générale du Comité